



# FICHE SPORT DEPARTEMENTALE 2025-2026

## FUTSAL LYCEE

[sylvain.portier@ac-rennes.fr](mailto:sylvain.portier@ac-rennes.fr)  
<http://unss35.org>

Version du 04/09

A Confirmer

Modifications

### COMPOSITION DE LA COMMISSION – REUNION DU 03/09/2025

Noms	Établissements	Noms	Établissements
Jérôme RANNOU	Coetlogon Rennes	Damien LE DIVENAH	ST Aubin du C
Vincent BESCHER	S Veil Liffré	Kévin QUENEA	LP Tinténiac
Jeff SOURDIN	J Macé Rennes	Emmanuèle HINAULT	Cesson Sévigné
Antoine DUBE	J Jaurès Rennes		
Nathalie CORMIER	VHB Rennes		

### CALENDRIER

Accès au calendrier du document partagé [ICI](#)

Horaire des rencontres : 13h30 16h ou 16h30 selon le lieu ; début des matchs maxi 14h.

Règle : On dédouble après 6 équipes...

### ENGAGEMENTS

Les Pré-Engagements sport co établissement sont obligatoires en cliquant [ICI](#), avant le 15/10

Les engagements définitifs sport co excellence sont à faire en cliquant [ICI](#), avant le 15/10

En plus de ces engagements, un document partagé nous permet de gérer les phases départementales (quotas, implantations, résultats...). Merci de le remplir et de le consulter régulièrement en cliquant [ICI](#)

Enfin, pour chaque rencontre les engagements sont à faire sur OPUSS

### QUALIFICATIONS

Pour les phases académiques, l'équipe championne départementale est qualifiée.

#### **Finales départementales**

Qualifiés catégorie Garçons :

4 premiers secteur Rennes et 2 premiers secteur Saint Malo/Dinard

Formule : 2 poules de 3 puis ½ finales croisées, puis Finales B et A

A confirmer en fonction des engagements

Qualifiées catégorie Filles :

4 premiers secteur Rennes et 2 premiers secteur Saint Malo/Dinard

Formule: 2 poules de 3 puis ½ finales croisées, puis Finales B et A

A confirmer en fonction des engagements

Qualifiés catégorie LP :

4 premiers secteur Rennes et 2 premiers secteur Saint Malo/Dinard

Formule: 2 poules de 3 puis ½ finales croisées, puis Finales B et A

A confirmer en fonction des engagements

## REFERENTS TECHNIQUES ET CMR

Référent technique départemental : Jérôme Rannou et Jeff Sourdin

## REGLEMENT ET DISPOSITIONS DEPARTEMENTALES

Le règlement spécifique, la fiche sport nationale complète et sa déclinaison académique sont disponibles sur le [site national](#) et sur [OPUSS](#).

## JEUNES OFFICIELS

Des tests de validation des JO (Jeune arbitre/juge, Jeune coach) ont été élaborés au niveau national :  
Un lien pour se TESTER et/ou PASSER les QCM :

<https://udb.unss.org/testjo>

Toutes nos ressources Académiques : Protocole, livrets, questionnaires...

<https://bit.ly/Ressources-JeunesOfficiels>

Référent JO départemental : ?

## TRANSPORT ET MUTUALISATION

Le coût des transports est problématique et devient progressivement un frein à l'organisation des rencontres. Le service départemental reste bien sûr à votre disposition pour aider à la coordination des différents plans mais nous vous encourageons à anticiper les commandes et à faire plusieurs devis pour maintenir un niveau de vigilance auprès des compagnies de transport. Dans ce but, vous trouverez en pièce jointe l'annuaire des animateurs dans votre activité pour vous permettre de rentabiliser les places dans chaque bus commandé.

## GESTION DES COMPORTEMENTS DEVIANTS

Tous les collègues se sont entendus pour prendre les mesures suivantes en cas de constats de comportements inappropriés.

Ces comportements sont (de façons non exhaustives) : Insultes, chambrages, moqueries, gestes violents, refus de respecter les consignes de n'importe quel adulte présent ...etc

Il a été décidé que les exclusions définitives du championnat se feront au cas par cas sur les deux premières journées. En revanche, à partir de la troisième journée, les comportements qui seront jugés hors cadre amèneront l'exclusion de l'équipe complète pour le reste de la saison.

Cette décision sera prise dans l'instant par les enseignants présents et applicable immédiatement. Il est donc indispensable que l'ensemble des enseignants présents soient impliqués à tout moment dans la gestion des équipes.

Il faut aussi que chaque A.S. prévoit un encadrant par site dans le cas où ses équipes ne jouent pas au même endroit.

Les enseignants non concernés par la rencontre supervisent et assistent OBLIGATOIREMENT les jeunes officiels sur le terrain à la fois sur le règlement et les comportements disciplinaires qui relèvent d'une intervention adulte. Ils peuvent arrêter le match pour permettre d'expliquer une situation et permettre au JO de prendre la décision appropriée.